

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03075 Numéro SIREN : 751 190 265 Nom ou dénomination : AB COURTAGE

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2019 sous le numéro de dépôt 23109

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS AB COURTAGE
Adresse du principal établissement	RUE DE BREMENT 93110 ROSNY SOUS BOIS
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne Adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2016
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	50960019300015 SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	COURTIER
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	----------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	Bénéfice imposable au taux de 28%	Déficit	672 927
---------------------	---	---	-----------------------------------	-----------------------------------	---------	---------

2 - Plus-values		Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%	
+ values à long terme imposables au taux de 19%		Autres + values imposables au taux de 19%	+ values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Autres dispositifs	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de reconstruction de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer	dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	☐
---	--	--------------------------	---	--------------------------

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1):	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	ANAEL
CGA	☐	Viseur conventionné	☐ - N° d'agrément du CGA
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	IN EXTENSO IDF DOMINIQUE HARL ET ASSOCIÉS 7 avenue de Joinville 94130 Nogent sur Marne	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES		
Nom, prénom et emploi occupé		Adresse complète
1	ELIET Laurent Directeur opérationn	Avenue des Candeillères 31140 MONTBERON
2	GOUBET Christophe Conseiller Finan	30 avenue Buffon 77290 MITRY MORY
3	MEN Caroline Resp. Plateau Comm	2 ter avenue Winston Churchill 93330 NEUILLY SUR MARNE
4	FERRE Bruno Resp. du Contrôle	25B rue Thomas Lemaitre 92000 NANTERRE
5	DEBESE Eric Direct Généré Délégué	28 rue des Pré d'Abas 44700 ORVAULT
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	101 694			101 694				101 694
2	49 780			49 780				49 780
3	47 548			47 548				47 548
4	42 954			42 954				42 954
5	42 398			42 398				42 398
6								
7								
8								
9								
10								
**	284 374			284 374				284 374

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	5 679
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 956
TOTAL	9 634

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	294 008	- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	
Le : 18/04/2019 A : ROSNY SOUS BOIS			
Signataire :	- Titre, nom et prénom	M	Jacques BOUTHIER
	- Qualité	PRESIDENT	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2018 ③	Net 31/12/2017 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	209 421	AG	156 059	53 362
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 680 981	AK		2 680 981
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	508 220	AU	334 536	173 683
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	1 000	CV		1 000
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	13 035	BI		13 035
TOTAL II	BJ	3 412 657	BK	490 595	2 922 062
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		1 920
Clients et comptes rattachés (3)	BX	243 939	BY		243 939
Autres créances (3)	BZ	115 891	CA		115 891
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	45 065	CG		45 065
Charges constatées d'avance (3)	CH	7 717	CI		7 717
TOTAL III	CJ	412 612	CK	412 612	523 495
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 825 269	IA	490 595	3 334 674
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

			Net	31/12/2018	Net	31/12/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	4 816 337	DA	4 816 337		4 816 337
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG			
Report à nouveau			DH	-2 682 507		-2 058 417
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-629 420		-624 090
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK	975		2 970
TOTAL I			DL	1 505 385		2 136 800
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	274		
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	1 379 555		735 434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			4 548
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	254 485		465 060
Dettes fiscales et sociales			DY	194 976		173 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			5 572
Produits constatés d'avance (4)			EB			1 360
TOTAL IV			EC	1 829 289		1 385 634
Ecart de conversion passif			ED			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	3 334 674		3 522 434

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 829 289	1 381 085
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2017
Ventes de marchandises	FA	868	FB		FC	868	863
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	1 348 631	FH	770 213	FI	2 118 845	2 826 084
Chiffre d'affaires nets	FJ	1 349 500	FK	770 213	FL	2 119 713	2 826 947
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	2 934	6 860
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		2 271
Autres produits (1) (11)					FQ		73
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 122 647	2 836 151
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	8 576	10 141
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 635 943	2 380 551
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	75 433	97 669
Salaires et traitements					FY	672 894	655 536
Charges sociales (10)					FZ	233 331	229 586
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	92 396	82 913
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	4 283	2 785
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	2 722 855	3 459 181
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-600 208	-623 030
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 872	4 917
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	11 872	4 917
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-11 872	-4 917
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-612 081	-627 947

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

										31/12/2018		31/12/2017		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		4 241		
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB	18 494			
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	22 370	1 201		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	40 864	5 442		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		444		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF	37 828			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	20 375	1 141		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	58 203	1 585		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-17 340	3 857		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)										HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 163 510	2 841 594		
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 792 931	3 465 684		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	-629 420	-624 090		
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme									HO				
(2)	- Produits de locations immobilières									HY				
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG				
(3)	- Crédit-bail mobilier									HP	8 243	11 047		
	- Crédit-bail immobilier									HQ				
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH				
(5)	- Produits concernant les entreprises liées									IJ				
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées									IK	11 872	4 904		
(6 bis)	Dont :	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)								HX				
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC				
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD				
(9)	- Transferts de charges									A1		2 271		
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2		325		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3				
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	4 283	2 765		
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives			A6		obligatoires		A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir état annexe														
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										Charges antérieures		Produits antérieurs	

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit de cession immobilier		1 000
Produits exceptionnels divers		17 494
Reprise provision pour risque		20 000
Reprise/Amortissement Dérogatoire		2 370
Dot. amort. Dérogatoire	375	
Provision pour risque	20 000	
Charges Exceptionnels diverses	37 828	

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
							Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements				
Immobilisations incorporelles													
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	2 890 402	KE		KF		
Immobilisations corporelles													
Terrains						KG		KH		KI			
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9		KJ		KK		KL				
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1		KM		KN		KO				
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants)	M2		KP		KQ		KR				
Inst. tech., matériel et outillages industriels					(dont composants)	M3		KS		KT			
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV	332 684	KW		KX	20 742			
	- Matériel de transport				KY		KZ		LA				
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB	152 607	LC		LD	2 187			
	- Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG				
Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
Avances et acomptes						LK		LL		LM			
TOTAL III						LN	485 291	LO		LP	22 929		
Immobilisations financières													
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U		8V		8W	1 000		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	21 446	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	21 446	LR		LS	1 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 397 139	ØH		ØJ	23 929		
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence				
				Virement	Cessions ou mise en équivalence				Valeur d'origine des immos en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles													
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	2 890 402	IX	
Immobilisations corporelles													
Terrains					IP		LX		LY		LZ		
Constructions :	- Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
	- Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS		MG		MH		MI		
Installations techniques, matériel et outillages industriels					IT		MJ		MK		ML		
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM		MN	353 426	MO		
	- Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	154 794	MU		
	- Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW		MX		
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NH	508 220	NI		
Immobilisations financières													
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations					IO		ØX		ØY	1 000	ØZ		
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	8 410	2F	13 035	2G		
TOTAL IV					I3		NJ	8 410	NK	14 035	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	8 410	ØL	3 412 657	ØM		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	109 421	PF	46 638	PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions :	- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers		QD	163 715	QE	34 038	QF		QG
	- matériel de transport		QH		QI		QJ		QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	125 063	QM	11 720	QN		QO
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	288 778	QV	45 758	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	398 200	OP	92 396	OQ		OR
									490 595

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I								
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
A u t r e s i m m o b i l i s a t i o n s c o r p o r e l l e s	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	375	V8	V9	W1	2 370
	- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	375	X4	X5	X6	2 370	X7
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO
TOTAL IV								
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	375	NR	NS	NT	2 370	NU
								NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	375	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	2 370	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	-1 995

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X 2 970	TM 375	TN 2 370	TO 975
Provisions pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z 2 970	TS 375	TT 2 370	TU 975
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en évidence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y 20 000	6Z 20 000	7A
TOTAL III	7B	TY 20 000	TZ 20 000	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 2 970	UB 20 375	UC 22 370	UD 975
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ 20 375	UK 22 370	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10

DÉTAILS - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS RÈGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex
PROVISION EXCEPTIONNELLE		20 000	20 000	

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				UL	UM	UN
Prêts (1) (2)				UP	UR	US
Autres immobilisations financières				UT	UV	UW
Clients douteux ou litigieux				VA		
Autres créances clients				UX	243 939	243 939
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO		ZI		
Personnel et comptes rattachés				UY	8	8
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ		
Etat et autres collectivités publiques :				VM		
- Impôts sur les bénéfices				VB	31 930	31 930
- Taxe sur la valeur ajoutée				VN		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés				VP		
- Divers				VC	19 892	19 892
Groupe et associés (2)				VR	64 061	64 061
Débiteurs divers				VS	7 717	7 717
Charges constatées d'avance				VT	380 583	367 547
TOTAL						13 035
Renvois :						
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF		

CADRE B - ÉTAT DES DETTES			Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y			
Autres emprunts obligataires (1)			7Z			
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.			VG	274	274	
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.			VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	254 485	254 485	
Personnel et comptes rattachés			8C	70 139	70 139	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	78 444	78 444	
Etat et autres collectivités publiques :			8E	19 960	19 960	
- Impôts sur les bénéfices			VW	26 433	26 433	
- Taxe sur la valeur ajoutée			VX			
- Obligations cautionnées			VQ			
- Autres impôts, taxes et ass.			8J			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			VI	1 379 555	1 379 555	
Groupe et associés (2)			8K			
Autres dettes			Z2			
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie			8L			
Produits constatés d'avance						
TOTAL			VY	1 829 289	1 829 289	
Renvois :						
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2018	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE							
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		1 096		XE		1 096	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB							
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX				XW			
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)	XZ							
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										17	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW							
- Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				WQ		3 623	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	4 719
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	
XA											
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société d'investissements immobiliers cotée	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			XF	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC				
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)				PP				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses (à détailler)			Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			XG	48 226
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
										XH	677 646
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										Bénéfice (I - II)	
										XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										Déficit (II - I)	
										XJ	672 927
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										ZL	
										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	
										XO	672 927

Exercice clos le 31/12/2018

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2018
	Montant
Quote part refacturation GIE AME 2018	346
Reg Prorata TVA	27 988
CICE	19 892



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

I - SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	106 961
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	106 961
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	106 961

II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZI	82 321

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL		8X	8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL		9D	9E
Charges à payer			
TOTAL		9K	9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION **DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-2 058 417	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-624 090	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	-2 682 507
TOTAL I	0F	-2 682 507	TOTAL II	ZH	-2 682 507

Renseignements divers

Engagements									
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	33 363	YQ	8 243	11 047	
Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
Détail des postes									
- Sous-traitance						YT	821 703	1 423 348	
- Locations, charges locatives et de copropriété				(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	92 711	XQ	134 137	153 445
Autres achats et charges externes :						YU			
						SS	192 691	179 350	
						YV			
						ES		ST	487 413
- Personnel extérieur à l'entreprise									
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)									
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ	1 635 943	2 380 551	
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	21 148	12 388	
Impôts et taxes : - Autres impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	54 285	85 281
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	75 433	97 669	
TVA									
Montant de la TVA collectée						YY	86 595	42 066	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	42 406	8 309	
Divers									
Montant brut des salaires						0B	617 079		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						0S			
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	1.00 %	1.00 %	
Numéro de centre de gestion agréé		XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH	
Régime de groupe									
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	-672 927	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	19 892
Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
				Sté mère/filiale ?	JH	Société fille	N° SIRET société mère	JJ	50960019300015

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
- Donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés : - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		22
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		2 119 713
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL I	OX		2 119 713
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		2 934
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL II	OM		2 934
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 532 573
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		4 283
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL III	OJ		1 536 856
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	585 791
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	SA		585 791
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		2 119 713
Effectifs au sens de la CVAE	EY		22
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		137 436 155
Période de référence	du	01/01/2018	au 31/12/2018
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

N° SIREN	751190265
Dénomination de l'entreprise	AB COURTAGE
- N°, Type et nom de voie	RUE DE BREMENT
Adresse : - Code postal	93110
- Ville	ROSNY SOUS BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	4 816 337
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SAS	Dénomination	ASSU 2000 PARTICIPATIONS	
N° SIREN (si société établie en France)	509600193	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions 4 816 337
Adresse :	N° et Voie 42 Avenue de Bobigny			Pays FR
	Code postal 93130	Commune	NOISY LE SEC	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom		
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		Pays
	Commune			
Adresse :	N° et Voie			Pays
	Code postal	Commune		

AB COURTAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 4.816.337 Euros
268, rue de Brément – 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY 751 190 265

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-sept juin, à dix heures,

La Société ASSU 2000 PARTICIPATIONS, Associé unique de la Société AB COURTAGE, a été convoquée à la présente Assemblée sur convocation faite par son Président.

Il a été établi une feuille de présence émargée par l'Associé unique.

Monsieur Jacques BOUTHIER, représentant personne physique du Président de la Société, préside la séance en cette qualité.

Le Cabinet ADP & Associés, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et non représenté, son représentant s'étant excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associé :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- les copies des lettres de convocation à l'Associé et au Commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire,
- la liste des conventions réglementées,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- le texte des décisions soumises à l'approbation de l'Associé unique.

Puis, le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du Président, le rapport du Commissaire aux comptes, le texte des décisions proposées à l'adoption, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'Associé unique, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- *Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et présentation des comptes de cet exercice ;*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission ;*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des rapports qui les concernent ;*
- *Quitus au Président ;*
- *Affectation et répartition des résultats de l'exercice ;*
- *Etat des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce*

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

- *Lecture du rapport de gestion du Président ;*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes ;*
- *Réduction de capital social motivée par des pertes par voie d'annulation d'actions ;*
- *Modification corrélatrice des statuts ;*
- *Constatation de la reconstitution des capitaux propres ;*
- *Pouvoirs donnés en vue de l'accomplissement des formalités légales.*

Le Président donne lecture de ses rapports, puis donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

A l'issue de celle-ci, l'Associé unique prend successivement les décisions suivantes :

DECISIONS RELEVANT DE L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, du rapport du Commissaire aux Comptes, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à la somme de (629.420) Euros, au poste « Report à nouveau ».

L'Associé unique prend en outre acte du fait qu'il n'a pas été procédé à la distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices de la Société.

4

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte du contenu et de la nature des conventions telles que visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice.

La liste de ces conventions est annexée au présent procès-verbal et sera ainsi répertoriée au registre des décisions de l'Associé unique.

DECISIONS RELEVANT DE L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire,

constate que consécutivement de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 telle que décidée ci-avant, le montant du report à nouveau débiteur est passé de la somme de (2.682.507) Euros à la somme de (3.311.927) Euros.

CINQUIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'Associée unique, connaissance prise du rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire,

décide de réduire le capital social de la somme totale de 3.311.927 Euros par imputation de même somme sur le compte « *report à nouveau* » débiteur ;

décide que cette opération est réalisée par voie d'annulation de 3.311.927 actions d'Un (1) Euros de valeur nominale, de sorte que le capital social passe de la somme de 4.816.337 Euros à la somme de 1.504.410 Euros, composé de 1.504.410 actions d'une valeur nominale de 1 Euro chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'Associée unique.

SIXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'Associée unique, connaissance prise du rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire, décide de modifier les article 6 et 7 des statuts comme suit :

- l'article 6 des statuts est complété d'un dernier alinéa rédigé comme suit :

« Par décisions de l'Associé unique du 27 juin 2019, le capital a fait l'objet d'une réduction de capital d'un montant de 3.311.927 Euros par voie d'annulation de 3.311.927 actions d'Un (1) Euros de valeur nominale, de sorte que le capital social, passé de la somme de 4.816.337 Euros à la somme de 1.504.410 Euros, est désormais composé de 1.504.410 actions d'une valeur nominale de 1 Euro chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'Associé unique »

4

- l'article 7 des statuts est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

7-1 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION CINQ CENT QUATRE MILLE QUATRE CENT DIX EUROS (1.504.410 €)

Il est divisé en UN MILLION CINQ CENT QUATRE MILLE QUATRE CENT DIX (1.504.410) actions d'un euro (1 €) chacune, entièrement libérées et attribuées à la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS ».

SEPTIEME DECISION

Sous réserve de l'adoption des quatrième, cinquième et sixième décision qui précèdent, l'Associée unique, connaissance prise du rapport spécial du Président sur l'ordre du jour extraordinaire, constate que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

HUITIEME DECISION

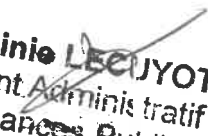
L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

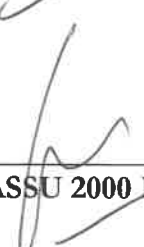
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associée unique.


Monsieur Jacques BOUTHIER
Le Président de séance

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
BOBIGNY
Le 06/08/2019 Dossier 2019 00021319, référence 9304P61 2019 A 10540
Enregistrement : 125 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Cent vingt-cinq Euros
Montant reçu : Cent vingt-cinq Euros
L'Agent administratif des finances publiques


Virginie LECUYOT
Agent Administratif
des Finances Publiques


Pour la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS
Associé unique
représentée par Monsieur Jacques BOUTHIER

SASU AB COURTAGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 4.816.337 €

268 Rue de Brément
93110 ROSNY SOUS BOIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Cabinet A.D.P. & Associés
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables
et des Comptables Agréés de Paris
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

A l'attention de l'actionnaire unique de la SASU AB COURTAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB COURTAGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Cabinet A.D.P. & Associés
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables
et des Comptables Agréés de Paris
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'éléments particuliers à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Cabinet A.D.P. & Associés
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables
et des Comptables Agréés de Paris
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

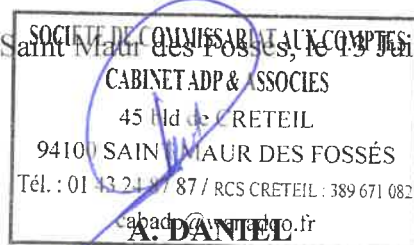
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Cabinet A.D.P. & Associés
*Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables
et des Comptables Agréés de Paris*
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Maur des Fossés, le 19 Juin 2019



Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS
Gérant du Cabinet A.D.P. ET ASSOCIÉS

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	209 421	156 059	53 362	99 999
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 680 981		2 680 981	2 680 981
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	508 220	334 536	173 683	196 512
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 000		1 000	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 035		13 035	21 446
TOTAL (I)	3 412 657	490 595	2 922 062	2 998 939
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 920
Créances				
Clients et comptes rattachés	243 939		243 939	389 519
Autres	115 891		115 891	40 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	412 612		412 612	523 495
Frais d'émission d'emprunts à terme (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	3 825 269	490 595	3 334 674	3 522 434

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	4 816 337	4 816 337
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-2 682 507	-2 058 417
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-629 420	-624 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	975	2 970
TOTAL (I)	1 505 385	2 136 800
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	274	
Emprunts et dettes financières diverses	1 379 555	735 434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 548
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 485	465 060
Dettes fiscales et sociales	194 976	173 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 572
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 360
TOTAL (III)	1 829 289	1 385 634
TOTAL GENERAL (I à IV)	3 334 674	3 522 434
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	868		868	863
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 348 631	770 213	2 118 845	2 826 084
Chiffre d'affaires Net	1 349 500	770 213	2 119 713	2 826 947
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 934	6 860
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				2 271
Autres produits				73
TOTAL (I)			2 122 647	2 836 151
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 576	10 141
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			1 635 943	2 380 551
Impôts, taxes et versements assimilés			75 433	97 669
Salaires et traitements			672 894	655 536
Charges sociales			233 331	229 586
Dotations aux amortissements sur immobilisations			92 396	82 913
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 283	2 785
TOTAL (II)			2 722 855	3 459 181
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			8 243	11 047
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-600 208	-623 030
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			11 872	4 917
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			11 872	4 917
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-11 872	-4 917
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-612 081	-627 947

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		4 241
Sur opérations en capital	18 494	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	22 370	1 201
TOTAL (VII)	40 864	5 442
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		444
Sur opérations en capital	37 828	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	20 375	1 141
TOTAL (VIII)	58 203	1 585
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-17 340	3 857
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 163 510	2 841 594
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 792 931	3 465 684
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-629 420	-624 090
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	11 872	4 904

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 3 334 674 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -629 420 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Fusion-absorption UNICAP/ASSU 2000 PARTICIPATION

Suite à une réorganisation du Groupe ASSU 2000, la société UNICAP a été absorbée par la société mère ASSU 2000 PARTICIPATION, par traité, le 29/10/2018.

Conformément à l'article 4 du traité de fusion, sur le plan comptable et fiscal, cette opération a un effet rétroactif au 1er janvier 2018.

Autres

Au cours de l'exercice 2018, un litige a été constaté entre AB COURTAGE et Vital Patrimoine, celui-ci a été régularisé par un protocole transactionnel accepté en novembre 2018.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Mali de fusion technique

Suite à la fusion de la société CREDIT MARKET et AB COURTAGE au 31/12/2013, un mali de fusion technique a été inscrit à l'actif du bilan pour une valeur de 2 680 981€.

Il n'est pas amorti car sa durée d'utilisation est non limitée. Malgré les pertes supportées au cours de l'exercice, les restructurations engagées en 2018 et 2019 devraient permettre à la société de redevenir bénéficiaire. Cet incorporel n'a pas perdu de valeur et va continuer de procurer des avantages économique à la société. Il ne fait donc l'objet d'aucune dépréciation.

Participation GIE AMAE

Le 22/10/2018, la société AB COURTAGE a souscrit 100 parts pour une valeur nominale de 10€ chacune soit un total de 1 000€.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Concessions et brevets : 3 ans

Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans,

Matériel de transport : 3 ans,

Mobilier de bureau : 9 ans,

Matériel informatique : 3 ans

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale - Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Depuis le 01/01/2016, la société AB COURTAGE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe UNICAP. La société ASSU 2000 PARTICIPATION a absorbé la société UNICAP au 01/01/2018, celle-ci conserve le périmètre fiscal, une demande d'agrément de transfert de déficit fiscal a été fait entre les 2 parties.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte 451100 - Compte courant ASSU 2000 PARTICIPATION pour un montant de 19 892€. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 19 892€. Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fond de roulement.

Provisions

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue à celle-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable et certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'applique à leur évaluation postérieure.

Les provisions sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est à dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),

données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),

taux d'actualisation retenu à 2%.

La valeur actuelle probable des indemnités à verser s'élève à 273 489 Euros.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	17	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	22	

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 816 337	1.00000	4 816 337
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	4 816 337	1.00000	4 816 337

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	

TOTAL

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	

TOTAL

Commentaire

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
	TOTAL

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 890 402		
TOTAL	2 890 402		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	332 684		20 742
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	152 607		2 187
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	485 291		22 929
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			1 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	21 446		
TOTAL	21 446		1 000
TOTAL GENERAL	3 397 139		23 929
Cadre B	Diminutions Virement Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 890 402	
TOTAL		2 890 402	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		353 426	
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		154 794	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		508 220	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			1 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 410	13 035	
TOTAL	8 410	14 035	
TOTAL GENERAL	8 410	3 412 657	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	109 421	46 638		156 059
	109 421	46 638		156 059
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	163 715	34 038		197 753
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	125 063	11 720		136 784
Emballages récup. et divers				
	288 778	45 758		334 536
TOTAL GENERAL	398 200	92 396		490 595
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	375		2 370	-1 995
Emballages récup. et divers.				
TOTAL	375		2 370	-1 995
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL	375		2 370	-1 995
TOTAL GENERAL NON VENTILE	375	TOTAL GENERAL NON VENTILE	2 370	TOTAL GENERAL NON VENTILE
				-1 995
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Montant net en fin d'exercice
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	2 970	375	2 370		975
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I	2 970	375	2 370		975
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation		20 000	20 000		
TOTAL III		20 000	20 000		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 970	20 375	22 370		975
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	13 035		13 035
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	243 939	243 939	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8	8	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	31 930	31 930	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	19 892	19 892	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	64 061	64 061	
Charges constatées d'avance	7 717	7 717	
TOTAL	380 583	367 547	13 035

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine	274	274	
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	254 485	254 485	
Personnel et comptes rattachés	70 139	70 139	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 444	78 444	
Impôts sur les bénéfices	19 960	19 960	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 433	26 433	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	1 379 555	1 379 555	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 829 289	1 829 289	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

Résultats des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Situation financière en fin d'exercice			
Capital social	4 816 337	4 816 337	4 816 337
Nombre d'actions émises	4 816 337	4 816 337	4 816 337
Nombre d'obligations convertibles en actions			
Opérations et résultat			
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 119 713	2 826 947	2 141 645
Résultat av. impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	-539 019	-541 238	-670 985
Impôts sur les bénéfices			
Participation des salariés			
Résultat ap. impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-539 019	-541 238	-670 985
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-629 420	-624 090	-733 765
Résultat distribué			
Résultat par action			
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions			
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			
Dividende attribué			
Personnel			
Effectif moyen des salariés	22	14	16
Montant de la masse salariale	672 894	655 536	500 923
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	233 331	229 586	180 733

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	2 136 800
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	2 136 800
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 136 800
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-624 090
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	-1 995
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	624 090
Variations en cours d'exercice	-1 995
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	2 134 805
Résultat de l'exercice	-629 420
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	1 505 385

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		55 174.14
Autres créances		3 094.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		58 268.14

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		55 174.14
4181000000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT		55 174.14
Autres créances		3 094.00
4098000000 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV		300.00
4487000000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		2 794.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		58 268.14

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	273.87	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 505.18	209 149.33
Dettes fiscales et sociales	106 203.62	111 334.64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 572.48
TOTAL	249 982.67	326 056.45

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	273.87	
5186000000 INTERET COURUS	273.87	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 505.18	209 149.33
4081000000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	143 505.18	209 149.33
Dettes fiscales et sociales	106 203.62	111 334.64
4282000000 DETTES PROV./CONGES PAYES		49 632.00
4286000000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	70 138.62	13 641.76
4386000000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	36 065.00	31 636.88
4486000000 CHARGES A PAYER		16 424.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 572.48
4198000000 RRR A ACCORD. AVR A ETABL		5 572.48
TOTAL	249 982.67	326 056.45

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		1 360
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		1 360

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	7 717	50 099
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	7 717	50 099

Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'Avance	Période		Montants	Montants	Montants
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
CCA D'EXPLOITATION	01/01/2019	31/01/2019	7 717		

Frais de recherche appliquée et de développement

(Article R. 123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
N'entrant pas dans le cadre de commande client				
Entreprises en fonction de clients potentiels				
Dépenses de recherche et de développement avec contrepartie spécifique :				
Etat et collectivités publiques de France				
Autres clients France				
Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de recherche et développement :				
Cotisations parafiscales				
Subventions versées				
Acquisitions de résultats de recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

Dont inscrit au compte 203 du bilan

Amortissements des frais de recherche et de développement

(Article R. 123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

Frais de recherche et développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Total				

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produit de cession immobilier		1 000
Produits exceptionnels divers		17 494
Rerpise provision pour risque		20 000
Reprise/Amortissement Dérogatoire		2 370
Dot. amort. Dérogatoire	375	
Provision pour risque	20 000	
Charges Exceptionnels diverses	37 828	
TOTAL	58 203	40 864

Transfert de charges